

Conférence Africa Creates Jobs (ACJ) 2021

Briefing sur le hall d'exposition

1. Contexte

L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) apporte un appui technique consultatif aux États membres de l'Union africaine, dans le but d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063. L'Agenda 2063 s'appuie sur les initiatives continentales passées et présentes pour la croissance et le développement durable et cherche à en accélérer la mise en œuvre. C'est dans ce cadre que l'AUDA-NEPAD met en œuvre un certain nombre de projets pour faire avancer l'Agenda 2063 en ce qui concerne le développement des compétences et la promotion de l'emploi. L'Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA) fait partie du portefeuille de projets de l'AUDA-NEPAD, sur les compétences et l'employabilité.

Pour relever les défis du développement des compétences et promouvoir les perspectives d'emploi des jeunes, la CUA et l'AUDA-NEPAD ont lancé une plateforme de dialogue continental « Africa Talks Jobs » (ATJ - Discussions sur les emplois en Afrique). Deux conférences en octobre 2017 et octobre 2018 ont marqué le début d'un engagement multipartite sous l'enseigne de l'ATJ. Les parties prenantes étaient issues du secteur privé (représenté par Business Africa - Entreprises en Afrique), des organisations internationales, des établissements d'enseignement, de la société civile, de la jeunesse et de l'ensemble des décideurs politiques issus de toutes les régions africaines. Au cours de l'événement de 2017, au total 120 entreprises et associations ont pris la décision de s'engager et d'investir dans l'éducation et la formation orientées vers l'emploi pour les jeunes. En 2018, l'accent a été mis sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes tout en concrétisant les engagements pris.

La troisième édition de la plateforme continentale de dialogue rebaptisée Africa Creates Jobs (ACJ - l'Afrique crée des emplois) devrait se dérouler sous la forme d'un événement virtuel du 3 au 4 novembre 2021. En guise de préparation à la conférence continentale, une série d'événements régionaux de l'ACJ est également prévue. Les ateliers régionaux offriront l'opportunité de tirer des leçons inter-régionales qui seront rassemblées au niveau continental pour alimenter la prochaine conférence de l'ACJ en 2021.

2. Objectif du hall d'exposition

Le hall d'exposition fait partie du programme de la conférence de l'ACJ et il servira pour la présentation, l'échange et la diffusion des produits de connaissance, des bonnes pratiques et des expériences sur les systèmes politiques, sur les bonnes pratiques et sur les approches de l'enseignement supérieur, de l'EFTP, de l'éducation non formelle et de l'entrepreneuriat, axées sur la pratique. Le hall d'exposition servira également de plateforme d'échange entre les experts et les

praticiens pour s'informer des développements récents, des activités dans le secteur et, il peut aussi être utilisé comme point de départ pour la coopération.

3. Hall d'exposition : format et durée

Le hall d'exposition sera ouvert aux jours et heures suivants :

- Mercredi 3 novembre 2021, 9 h - 11 h
- Jeudi 4 novembre 2021, 9 h - 10 h et 13 h - 15 h

Les stands d'exposition virtuels : les partenaires auront à leur disposition des stands d'exposition virtuels pour présenter les informations, les innovations, les produits de connaissance, les bonnes pratiques et tout autre produit adéquat de leur organisation. Les stands d'exposition virtuels seront équipés pour accueillir des présentations, des vidéos, des réponses aux discussions (chats) et des liens et également pour permettre des interactions avec les participants à la foire virtuelle.

Les exposants : les pays et organisations exposants devront s'assurer que leurs stands virtuels disposent de coordonnées adéquates pour interagir avec les participants, tout en répondant à toutes les questions relatives aux articles exposés pendant toute la durée de la **foire virtuelle**.

Les participants à la conférence et à la foire virtuelle : les participants à l'exposition et à la conférence auront la possibilité de

- se rendre dans le hall d'exposition et ensuite sur les stands d'exposition en ligne pour regarder les expositions des pays et organisations qui participent à la foire ;
- recevoir un sac virtuel dans lequel ils pourront enregistrer et télécharger toutes les ressources en ligne qu'ils désirent ;
- visionner des vidéos préenregistrées et des séances en diffusées semi-direct ;
- entrer en contact avec d'autres partenaires et organisations ;
- partager leurs cartes de visite (cartes virtuelles) dans le salon de mise en réseau ou le pavillon des partenaires ;
- avoir accès à un centre de soutien technique en direct en cas de problème technique.

Vous pouvez trouver une brève annonce sur le hall d'exposition en suivant ce lien : [Virtual Conference Fair Demo from vFairs on Vimeo](#)

4. Contenu minimum de l'exposition

Chaque organisation exposante est censée préparer les éléments suivants, relatifs à l'anticipation des compétences, aux informations sur le marché du travail ou au développement des compétences, qui seront exposés dans le stand virtuel :

- a) des résumés infographiques de rapports ;
- b) des versions électroniques d'outils ou de produits de connaissance pour diffusion aux participants ;
- c) de courtes vidéos explicatives des concepts, des outils ou des interventions vidéo/activités connexes ;
- d) des présentations PowerPoint sur les thèmes et les domaines relatifs au sujet traité ;

- e) des documents en format PDF contenant toute information pertinente ;
- f) des bannières d'organisation ou de projet.

Les organisations qui souhaiteraient exposer à la conférence sont libres de s'associer et de mettre en place un réseau avec les participants à la conférence.

5. Résultats escomptés

Le résultat attendu du hall d'exposition est, entre autres, de présenter les bonnes pratiques et les approches dans les domaines ci-après :

- a) les partenariats pour la révolution des compétences,
- b) les perspectives d'emploi pour les jeunes,
- c) les compétences pour l'adaptabilité et l'augmentation de la productivité sur le lieu de travail,
- d) les partenariats entre les parties présent à l'exposition et avec les participants,
- e) le partage d'expérience et l'apprentissage par les pairs.

Ces résultats seront documentés et utilisés comme contribution aux résultats généraux et aux recommandations de la conférence. Les recommandations contribueront à leur tour à la préparation du rapport et du communiqué officiel de la conférence.

6. Manifestation d'intérêt pour le hall d'exposition

Les États membres et les organisations qui souhaiteraient avoir un stand dans le hall d'exposition de la conférence continentale de l'ACJ sont invités à soumettre leur demande par mail aux adresses suivantes :

Nqobile.zwane@giz.de

Cc : unamim@nepad.org et ziphot@nepad.org